

Votre soutien financier sur le compte postal CGAS-Votation 17-263047-1 ou avec l'IBAN CH05 0900 0000 1726 3047 1

- Elle ne garantirait même pas le maintien du niveau des rentes pour les futurs retraités. La seule certitude, c'est la hausse des cotisations. Résultat des courses: **salariés à la caisse; banques et assurances à la fête.**
 - Elle n'apporterait **aucune amélioration** aux retraités actuels. Au vu de l'explosion des primes maladie et de la hausse de la TVA, cela se traduirait par la baisse de leur revenu.
 - Elle obligerait les femmes à **trimer une année de plus** ou, à défaut, à subir une baisse à vie de leur rente AVS. Ce serait la porte ouverte aux 67 ans pour toutes et tous.
- La Loi fédérale sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020 est inacceptable:



Le formulaire référendaire est à l'intérieur du feuillet

signez le référendum contre PV2020 et la baisse des rentes !



Geschäftsantwortsendung Invio commerciale risposta
Envoi commercial-réponse

Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

Nous disons NON à la hausse de l'âge de la retraite !

- Parce que ce serait une année de plus à trimer à la caisse de la Migros, à nettoyer les bureaux le soir, à bosser en usine, etc.
- Parce que les femmes qui ne pourraient pas travailler une année de plus subiraient une baisse à vie de leur rente AVS.
- Parce qu'en contraignant des dizaines de milliers de femmes à rester sur le marché du travail, la hausse de l'âge de la retraite stimulerait le chômage.
- Parce qu'il s'agit d'une étape vers les 67 ans pour toutes et tous.
- Parce qu'en Suisse, nous sommes déjà les champions du monde de la durée du travail.
- Parce qu'on a bien mérité, après une vie de labeur, de réaliser de nouveaux projets et d'avoir enfin du temps pour celles et ceux qu'on aime.

CGAS
rue des Terreaux-du-Temple 6
1201 Genève

mettre un scotch



NON à la hausse de l'âge de la retraite ! NON à la baisse des rentes !

La Loi fédérale sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020 (PV 2020) est inacceptable.

Les femmes à 65 ans, puis toutes et tous à 67 !

PV 2020 prévoit l'augmentation de 64 à 65 ans de l'âge de la retraite des femmes. Sous prétexte d'égalité, ouvrières, caissières et secrétaires devraient ainsi trimer une année de plus, au seul profit du patronat. Celles qui ne pourraient pas le faire subiraient une baisse à vie de leur rente AVS.

Deuxièmement, en obligeant des dizaines de milliers de femmes à rester sur le marché du travail, la hausse de l'âge de la retraite **stimulerait le chômage**. Enfin, elle préparerait l'étape suivante: les 67 ans pour toutes et tous. Même les représentants des partis bourgeois qui soutiennent PV 2020 l'annoncent déjà !

Pas un centime pour les retraités actuels !

PV 2020 n'apporterait aucune amélioration – pas un centime ! – aux retraités actuels, soit près de 2,3 millions de personnes. Au vu de l'explosion sans fin des primes maladie, ce blocage des rentes se traduirait par la **baisse de leur revenu**. Elle serait encore accentuée par l'augmentation de la TVA, l'impôt le plus antisocial. Une fois de plus, les femmes seraient particulièrement préjudicées: 40 % d'entre elles n'ont que l'AVS pour vivre.

Salariés à la caisse, banques et assurances à la fête

PV 2020 ne garantirait même pas le maintien du niveau des rentes pour les futurs retraités. Pour les femmes, cet objectif serait une chimère. Elles

reçoivent, en moyenne, une rente AVS de 2000 francs. Le relèvement à 65 ans de l'âge de la retraite les priverait dès lors de 24 000 francs. Avec le supplément de 70 francs par mois, il faudrait donc qu'elles vivent **jusqu'à 94 ans** pour récupérer cette perte...

Pour ce qui est des rentes du 2^e pilier, toute projection à 20 ou 30 ans est aléatoire. Ce qui est certain, c'est que les attaques patronales visant à en réduire le niveau se poursuivront.

Bref, la hausse des cotisations dans le 2^e pilier prévue par PV 2020 risque d'avoir pour seul effet la diminution du salaire net des travailleurs concernés. En revanche, banques et assurances en profiteraient pour accroître les bénéfices réalisés sur notre dos.

Attention: chaque feuille ne doit comporter que des signatures provenant de la même commune.

REFERENDUM contre la Loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020 publiée dans la Feuille fédérale le 28 mars 2017

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59a à 66), que la Loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020 soit soumise au vote du peuple. Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature.

Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du Code pénal.

Canton	N° postal	Commune politique			
	Nom/Prénoms (écrire de sa propre main et si possible en majuscules)	Date de naissance (jour/mois/année)	Adresse exacte (rue et numéro)	Signature manuscrite	Contrôle (laisser en blanc)
1					
2					
3					
4					
5					

Expiration du délai référendaire: 06-07-2017

Le/la fonctionnaire soussigné/e certifie que les (nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Lieu: _____

Signature manuscrite: _____

Date: _____

Fonction officielle: _____

Sceau:

Cette liste, entièrement ou partiellement remplie, doit être renvoyée **jusqu'au 30-06-2017** au plus tard au comité référendaire «NON à la hausse de l'âge de la retraite! NON à la baisse des rentes!» p.a. **CGAS - rue des Terreaux-du-Temple 6 - 1201 Genève** qui se chargera de demander l'attestation de la qualité d'électeur des signataires.

Commandez d'autres listes à referendumPV2020@cgas.ch